

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 4

Artikel: Les Halles de l'Ile à Genève: plaidoyer pour une rénovation de la rénovation
Autor: Vasiljevi, Slobodan M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-74638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Halles de l'Île à Genève

Plaidoyer pour une rénovation de la rénovation

par Slobodan Vasiljević, Genève

Il y a quelques années, les Halles de l'Île à Genève n'étaient plus qu'une épave désarmée, battue par les flots du Rhône. Une longue période d'abandon en avait fait une carcasse délabrée, vouée semblait-il à une inéluctable démolition. Pourtant, sous la pression de la *vox populi* — du moins de ceux qui se targuent d'en être les porte-parole fidèles —, les Halles sont sauvées en 1978 du marteau piqueur.

Plus de sentiments que d'idées à la base de cette décision: nostalgie de l'atmosphère pittoresque du marché couvert, attachement viscéral à toutes vieilles pierres, rêve d'un lieu de rencontre en plein centre de la cité mais préservé par son insularité de toutes les vicissitudes du monde? Tout cela à la fois. Faut-il y voir de plus l'esprit désincarné des derniers aigles matérialisant le symbole héraldique de Genève? C'est en effet sur la place devant l'entrée des Halles qu'ont été tenus captifs ces oiseaux royaux, jusqu'à la disparition du dernier couple en 1877. Revers de cette médaille héraldique: les aigles avaient été transférés en 1850 de Longemalle en l'Île pour y suivre les abattoirs, car on les nourrissait de déchets de boucherie...

Les Halles rénovées sont-elles aujourd'hui le forum souhaité par ses promoteurs? A chacun de se faire une opinion sur place. L'architecte genevois Vasiljević, connu pour ses analyses parfois provocantes des problèmes de l'urbanisme à Genève, a son idée sur la question...

Dédale

Le thème de la rénovation a déjà fait l'objet de plusieurs publications de ma part dans ces colonnes, tout comme celui du recyclage¹, qui lui est logiquement lié [8], [9]².

Le problème des Halles de l'Île touche à ces deux aspects, devenus actuels à cause des insuffisances et erreurs perçues par les passants tout comme par les usagers des Halles: «Les Halles au fil de l'eau, mais pas au creux de la vague!»³

Les questions qu'il convient d'aborder dans un large cadre, lors d'une démarche architecturale telle que la réno-

¹ Bien que le terme de *recyclage* nous paraisse moins adéquat que celui de *nouvelle affectation*, nous l'avons conservé ici (note de la rédaction).

² Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

³ Texte d'une banderole déployée dans les eaux du Rhône par trois manifestants amphibies, dont le patron du restaurant des Halles.

vation et la nouvelle affectation d'un édifice du genre des Halles, sont évidentes:

- que faut-il démolir?
- que faut-il conserver?
- que faut-il transformer?
- quelle méthode d'intervention faut-il appliquer?

Il m'a paru d'un intérêt certain d'analyser systématiquement cette opération de *rénovation* et de *recyclage*, au vu du mécontentement et des critiques qu'elle suscite. Les échos négatifs exprimés au Conseil municipal, les opinions très critiques voire sarcastiques publiées dans la presse en sont des témoignages concrets. Ces critiques visent une véritable désorganisation spatiale, des erreurs dans le domaine de l'acoustique ainsi que l'espace inamical du restaurant. Les imitations maladroites de la quincaillerie de style Beaubourg, sans aucun rapport organique avec l'ordonnance spatiale originelle ni avec la nouvelle affectation de la demi-rotonde, constituent une autre cible.

Avant d'exposer et de commenter mes remarques et mes suggestions, j'aimerais attirer l'attention sur l'historique des lieux (voir encadré), pour préciser les phases qui ont précédé la destinée actuelle des Halles, noter la succession des rénovations et des recyclages; ce n'est qu'ensuite que je souhaite dénoncer la méthode du mono-fonctionnalisme, qui ne facilite pas un recyclage.

1. Investigation de l'objet avant l'intervention

Dans mes premières études sur le patrimoine architectural yougoslave [7], da-

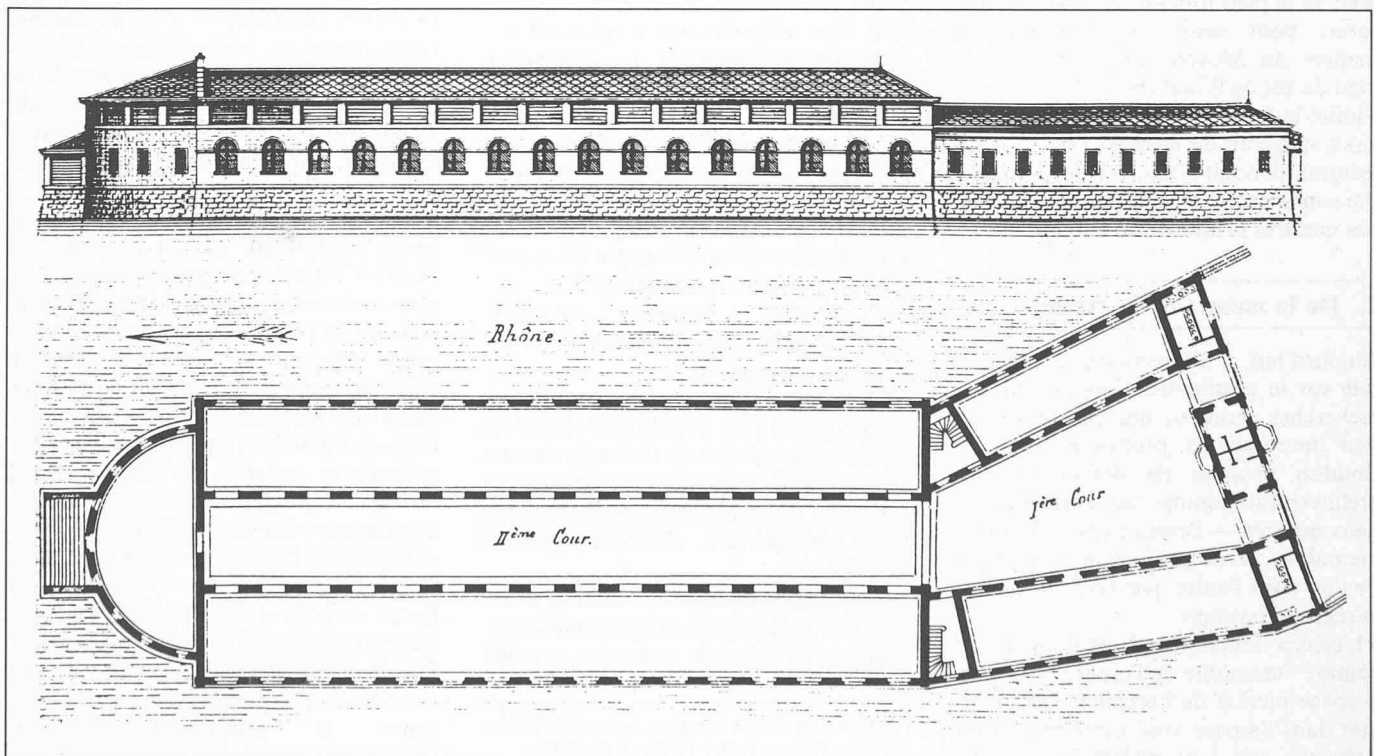


Fig. 1. — Abattoirs de l'Île — l'état original. Auguste Magnin: Album des principaux dessins relevés en vue de la réalisation du Relief de Genève en 1850 (Musée d'Art et d'Histoire de Genève).

Historique

4 ^e -16 ^e siècle	Les plus anciennes boucheries connues à Genève datent du 4 ^e siècle (mêzel romain); autres emplacements: actuelle rue de l'Hôtel-de-Ville (anciennement Vieux-Mêzel), Grand-Mêzel.
1525	Des abattoirs sont construits à Longemalle, les autorités municipales ayant décidé de libérer la haute ville de ce type d'activité.
Août 1848	L'architecte genevois S. M. Gignoux est chargé d'établir un projet pour des abattoirs en l'Île.
Mars 1849	Pose de la première pierre.
1726	Construction des premiers abattoirs en l'Île.
Novembre 1850	Après vingt mois de travaux, inauguration des nouveaux abattoirs en l'Île et mise hors service des abattoirs de Longemalle.
Avril 1877	Inauguration des nouveaux abattoirs à la Jonction et transformation des bâtiments en l'Île en halles couvertes permanentes. Cette nouvelle affectation fait suite aux protestations contre les odeurs intolérables causées par les abattoirs en pleine extension (croissance de la ville lors de la démolition des fortifications). Les cris des bêtes qu'on égorge blessent aussi les oreilles des élèves de l'Ecole secondaire de jeunes filles toute proche. Les abattoirs de la Jonction seront en service jusqu'à leur remplacement par ceux de la Praille, en 1950.
Octobre 1879	Construction de deux passerelles métalliques, reliant dès septembre 1880 l'Île aux deux rives du Rhône. Seule subsiste celle du côté du quai de la Poste (fig. 4).
Début des années 1970	Mise hors service des Halles en l'Île; plans de démolition des bâtiments.
1978	A la suite de divers mouvements populaires, décision de conservation des Halles.
Avril 1981	Inauguration des Halles en l'Île rénovées, dans leur nouvelle affectation.

tant des années cinquante, j'ai souhaité me pénétrer de la démarche du bâtisseur au moment de la conception de l'ouvrage, je désirais comprendre sa démarche mentale, sa méthode d'élaboration du projet, avant d'analyser leur produit, c'est-à-dire l'objet réel, existant. «Quand on a inauguré le système métrique, on n'a pas supposé un instant qu'on rendait indéchiffrable tout le système harmonique de l'ancienne architecture. Or, pour relever et comprendre les monuments grecs, c'est avec le pied grec ou le pied romain qu'il faut les mesurer; pour saisir les procédés des maîtres du Moyen Age, c'est avec le pied du roi qu'il faut les étudier.» Viollet-le-Duc, tant contesté de son vivant, suggérait de mesurer l'objet architectural, donc de s'efforcer de comprendre son langage, en empruntant l'échelle des mesures propre à son époque.

2. De la mesure et du rythme

Aujourd'hui, l'intervention architecturale sur le patrimoine s'appuie sur des recherches récentes, qui éclairent d'un jour nouveau ce problème. Philippe Boudon propose de définir l'espace architectural comme un ensemble de deux espaces — l'espace vrai et l'espace mental —, avec projection réciproque de l'un dans l'autre, par l'échelle, qui est la règle de passage.

«L'espace architectural est donc défini comme l'ensemble de l'espace vrai et de l'espace mental de l'architecte se projetant dans l'espace vrai. Cette projection s'effectue par une dialectique *conception-perception*. Percevoir l'espace architectural de l'édifice, c'est le percevoir

comme *ayant été conçu*. Je ne peux apprécier l'espace architectural d'un édifice», poursuit Boudon, «sans référence à la conception qui en a été préalable.»

Après une telle mise au point méthodologique, il est plus aisé d'aborder l'analyse des Halles en tant qu'objet. A l'époque de leur édification, au milieu du XIX^e siècle, l'unité de mesure légale à Genève était le *pied du roi* (32,48 cm), dont l'architecte Gignoux⁴ s'est servi pour l'élaboration du projet. Il avait conçu un rythme modulaire de onze pieds, basé sur la pratique et la tradition, pour répondre aux exigences fonctionnelles des abattoirs. La subdivision modulaire, le jeu entre les pleins et les vides, entre les fenêtres et les murs, est répartie selon un système de *cinq plus six* unités — en l'occurrence des pieds. L'architecture, c'est des ordres, ou simplement une mise en ordre, comme ici. La charnière méthodologique est constituée par «l'entre-fenestration»⁵.

Le Corbusier, au contraire, «dévignolise» l'espace, dans sa collection de définitions passe-partout:

«M. Vignole (Giacomo Barozzi da Vignola, 1507-1573: *Regola delli cinque ordini d'architettura*) ne s'occupe pas des fenêtres, mais bien des «entre-fenêtres» (pilastres ou colonnes). Je dévignolise par: *L'architecture, c'est des planchers éclairés*.»

De tels aphorismes ont pu induire en erreur des générations de projeteurs-rénovateurs. Ce type de démarche a guidé

les avant-gardistes des années vingt et trente, et sert encore aujourd'hui d'évangile à beaucoup d'architectes. Les études actuelles sur l'épistémologie de l'architecture éclairent d'un jour nouveau la démarche possible et permettent d'aborder de délicats travaux de rénovation avec une meilleure compréhension de l'objet à traiter.

Avant d'aborder l'analyse qui suit, il faut relever qu'elle porte uniquement sur la partie de l'édifice existant encore actuellement. Le bâtiment formant la première cour et qui a été démoli en 1877 après la nouvelle affectation n'a pas été inclus dans cette étude. Il avait alors été remplacé par une allée de platanes, qui reçoit actuellement un pavage circulaire sans référence apparente au site existant (fig. 1).

3. De la composition spatiale

L'ensemble des Halles est constitué de trois corps de bâtiments, dont deux identiques implantés sur une aire de 70 × 180 pieds (env. 22,7 × 58,5 m), et se termine par une demi-rotonde. La maçonnerie, en pierre de taille, mesure 20 pouces (approx. 54 cm) et l'ensemble est modulé selon un rythme de onze pieds, comme nous l'avons vu.

Les murs extérieurs, le long du Rhône, comportent des ouvertures de cinq pieds, avec des joints d'assise en décrochement. Par contre, les ouvertures sur la place intérieure ne présentent aucun profilage; il est aisé d'en conclure qu'elles donnaient à l'origine sur une cour couverte. La verrière faisait dès le début partie du projet; les deux corps de bâtiment extérieurs en délimitent un troisième, identique de par ses dimensions, apportant transparence et homogénéité à l'ensemble. La position de la verrière, à mi-hauteur des façades, peut s'expliquer par le fait que l'étage servant de dépôt, son aération en était ainsi facilitée (fig. 2).

Le choix d'une mesure unitaire de onze pieds est-il défini par la fonction de l'édifice? Si oui, par quelle fonction? Si nous nous interrogeons sur l'utilisation actuelle de l'espace, nos recettes de projetage telles que le «BEL» de Neufert correspondent métriquement au rythme légué et s'adaptent à la polyvalence de l'espace souhaitée par le nouveau programme et imposée par nos présentes normes. Toutes les dérobades invoquant une impossibilité de l'adaptation dimensionnelle de l'espace peuvent donc être réfutées (fig. 3).

Qu'en est-il de la demi-rotonde, l'espace qui, par excellence, ferme, conclut l'édifice du côté aval? Elle a été conçue — et c'est ainsi que nous l'avons perçue — avant la rénovation-déformation comme une conclusion logique, spatiale et visuelle, de cet espace métafonctionnel. Lorsque je parle de déformation, de

⁴ A qui l'on doit à Genève, outre les Halles de l'Île, l'église Notre-Dame à Cornavin.

⁵ «Rythmer un édifice, pour les Anciens», selon Viollet-le-Duc, «c'était trouver une alternance de vides et de pleins.»

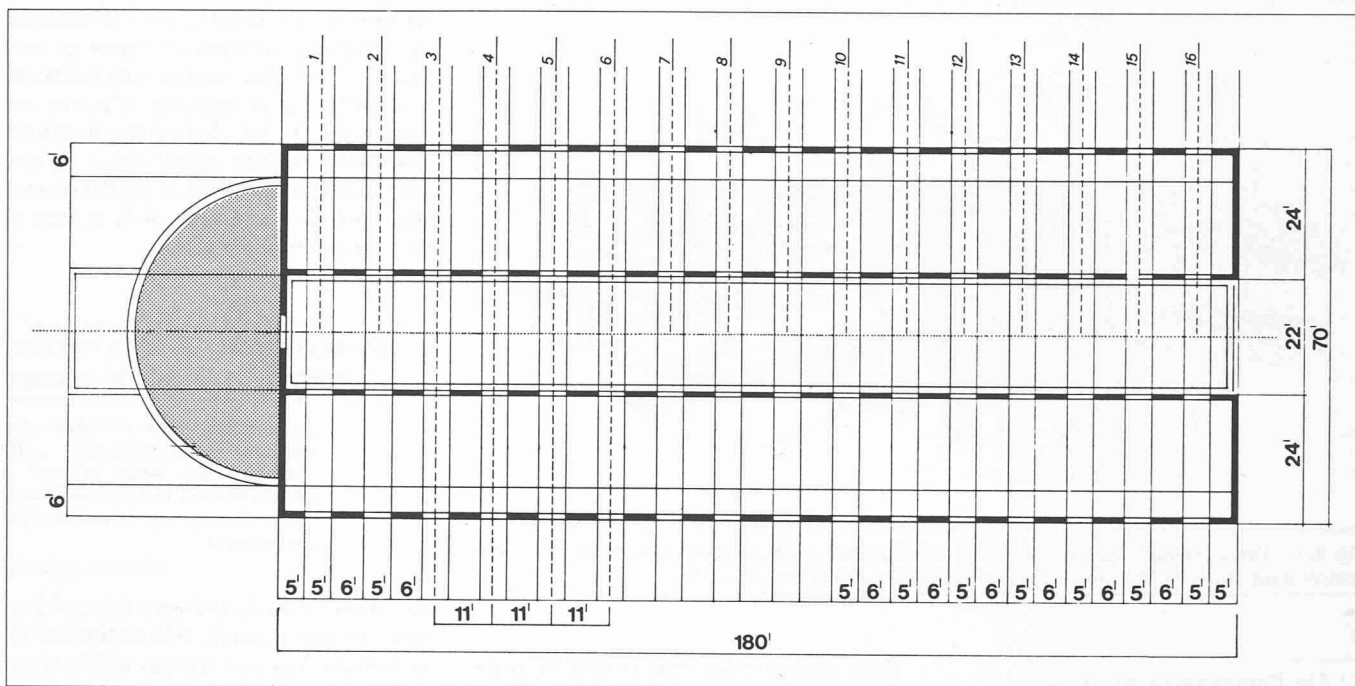


Fig. 2. — Halles de l'Île — rythme. Schéma dimensionnel dressé en pieds du roi (32,48 cm).

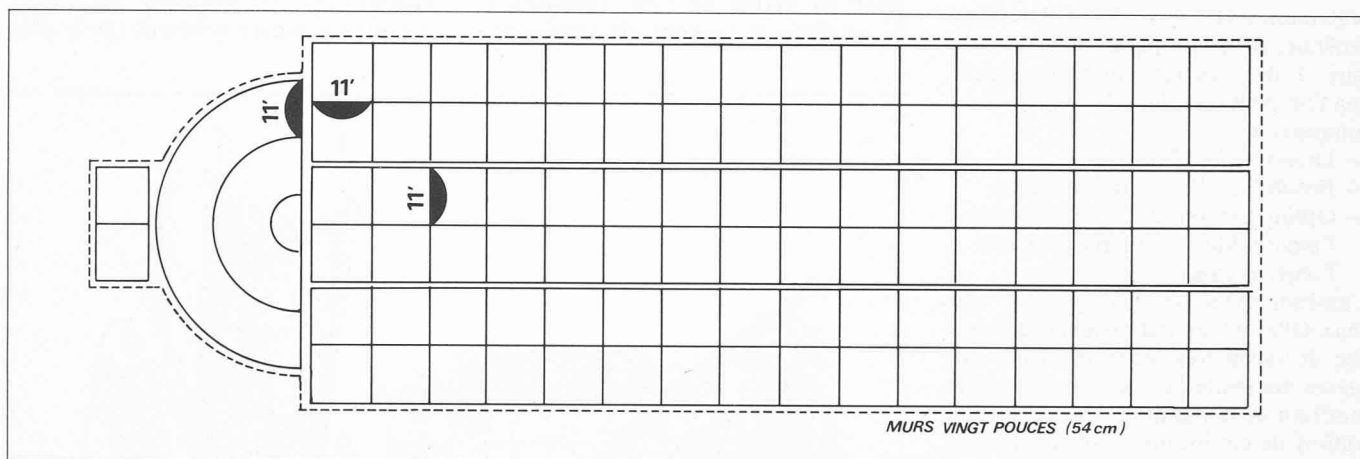


Fig. 3. — Halles de l'Île — modules de onze pieds. Ce tracé démontre que le plan de l'édifice est absolument rationnel.

non-perception du sens de cette rotonde et de la composition dans son ensemble, je pense à la voûte, élément intersticiel qui réunit et prolonge tout l'ouvrage par sa transparence visuelle longitudinale, contrairement à l'actuel cul-de-sac où tout le monde se perd à la recherche d'une issue, au propre comme au figuré. La notion fortement accentuée d'ouverture, dans un édifice fermé de fait, telle qu'elle a été conçue par l'architecte Bignoux, a échappé aux novateurs.

4. De la lecture du plan — critique de la solution actuelle

— Les Halles sont un lieu public; par leur fonction, elles doivent attirer le passant, le flâneur même. Un tel espace public doit être perçu instinctivement comme tel; à défaut d'un accent symbolique et par la suppression de la transparence de l'axe central, l'édifice est aujourd'hui

dépourvu de vitalité et, en conséquence, d'attrait. Le plan de cheminement est peu lisible et s'inscrit donc mal dans la future liaison piétonne passant sous le pont de la Coulouvrenière et aboutissant à la presqu'île des Forces motrices.

- La petite verrière, voûtée et coincée perpendiculairement à l'axe longitudinal, accentue bien l'accès au restaurant, mais sa forme est étrangère à la conception des constructions du XIX^e siècle [2].
- Le manque de clarté des accès aux deux salles d'exposition ainsi que des espaces majeurs de la nouvelle affectation relève d'une autre erreur de conception.
- Ce qui me paraît toutefois d'une gravité irréparable, c'est l'implantation et l'accès de la nouvelle salle centrale au premier étage. Elle est située à l'extrémité aval, sur la voûte murée, et l'on y parvient par un escalier pratiquement introuvable, malgré la

signalisation, au terme d'un véritable jeu de cache-cache.

- Que dire des deux escaliers sur le front des deux corps de bâtiment, qui assurent l'accès aux ateliers d'artistes aménagés à l'étage? Force est de relever que leur liaison transversale par une passerelle donne à l'ensemble un petit air de pénitencier — fort préjudiciable à l'ouverture vers l'extérieur d'un centre destiné à des manifestations artistiques et culturelles (fig. 5).

Pour mettre fin à cette énumération critique, j'exprimerai mes objections quant à l'implantation de deux magasins de front, sur la place extérieure vers l'allée de platanes. On y accède directement de la place, de plain-pied, sans même la protection d'un auvent; les portes ouvrent vers l'extérieur, en pleine bise si cela se trouve: pauvres commerçants et pauvres clients!

Je conclurai en disant qu'il s'agit d'un espace hostile, où l'on ne s'attarde pas.

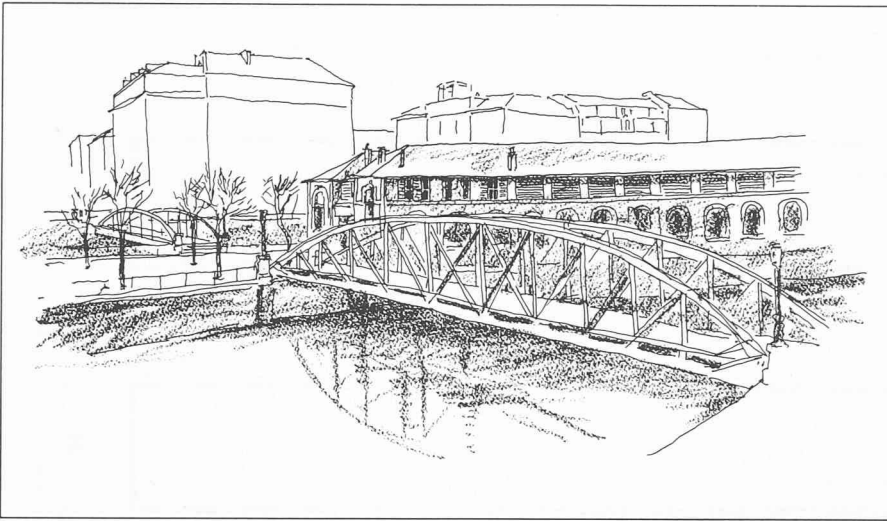


Fig. 4. — Vue d'ensemble des Halles en l'Île, telles qu'elles se présentaient après le premier changement d'affectation et la construction des passerelles métalliques en 1880.

5. De l'aménagement intérieur

Les deux salles qui se font face ont pour vocation essentielle la promotion et la présentation des arts visuels. De façon générale, de tels espaces doivent satisfaire à des critères muséographiques, que l'on peut résumer schématiquement comme suit :

- Diversité des affichages
- Possibilités d'éclairages spéciaux
- Optimisation de la relation entre l'espace libre et l'espace réservé à l'objet exposé.

L'aménagement et l'équipement des deux salles ne répond malheureusement que de façon très lacunaire à ces exigences minimales. Les usagers successifs souffrent de la rigidité et du manque de confort de ces locaux. L'auteur du projet s'est probablement référé au nouvel équipement du musée Rath, exemple qu'il aurait mieux valu ne pas suivre, car il est trop rigide et ne correspond pas aux critères énumérés ci-dessus.

Si l'on souhaitait rester dans un cadre genevois pour chercher un modèle, on aurait pu s'inspirer par contre de la salle AMAM du Musée d'Art et d'Histoire, telle qu'elle a été réalisée par l'architecte Michel Buri.

Il est aujourd'hui admis qu'un espace destiné à l'exposition d'œuvres d'art visuel doit se prêter à de fréquentes transformations spatiales; son équipement doit comporter des points de fixation au plafond, servant à l'accrochage, à l'affichage et à l'éclairage.

La solution adoptée aux Halles est hélas fautive et relève du dilettantisme; elle ne permet pas les transformations adéquates et rapides nécessaires à une bonne utilisation de l'espace et ne répond pas aux souhaits des exposants. En ville de Genève comme ailleurs en Suisse, Bâle par exemple, on trouve de nombreuses galeries d'art dont les locaux d'exposition ont résolu les problèmes exposés plus haut; il convient

donc d'en prendre note et de s'en inspirer à bon escient.

Nos critiques paraissent peut-être exagérées, eu égard aux efforts consentis pour les Halles de l'Île. Toutefois, si je souligne le manque de profession-

nalisme et son corollaire — le manque de cohérence de l'édifice remis en service —, c'est pour engager une réflexion susceptible, je le souhaite, d'ouvrir un large débat. Le but doit en être d'offrir à notre ville l'édifice public digne de son emplacement privilégié et jouant pleinement son rôle au service de la culture et de la promotion des arts.

6. De la cohérence et de la verrière — symbole de la galerie-passage

La caractéristique principale des passages, c'est l'équivoque, ... Ils sont hors des temps et nous y cherchons abri, non pas seulement contre l'averse; car on habite dans les passages.

Bernard Delvaile

Le leitmotiv de la présente intervention vise, on s'en doutera, à la restitution de la verrière. Les trois masses solides composant l'ensemble — demi-rotonde et corps de bâtiment le long du fleuve — ont été conçues, dès l'origine ou après le changement d'affectation de 1876, comme un espace cohérent sur le plan

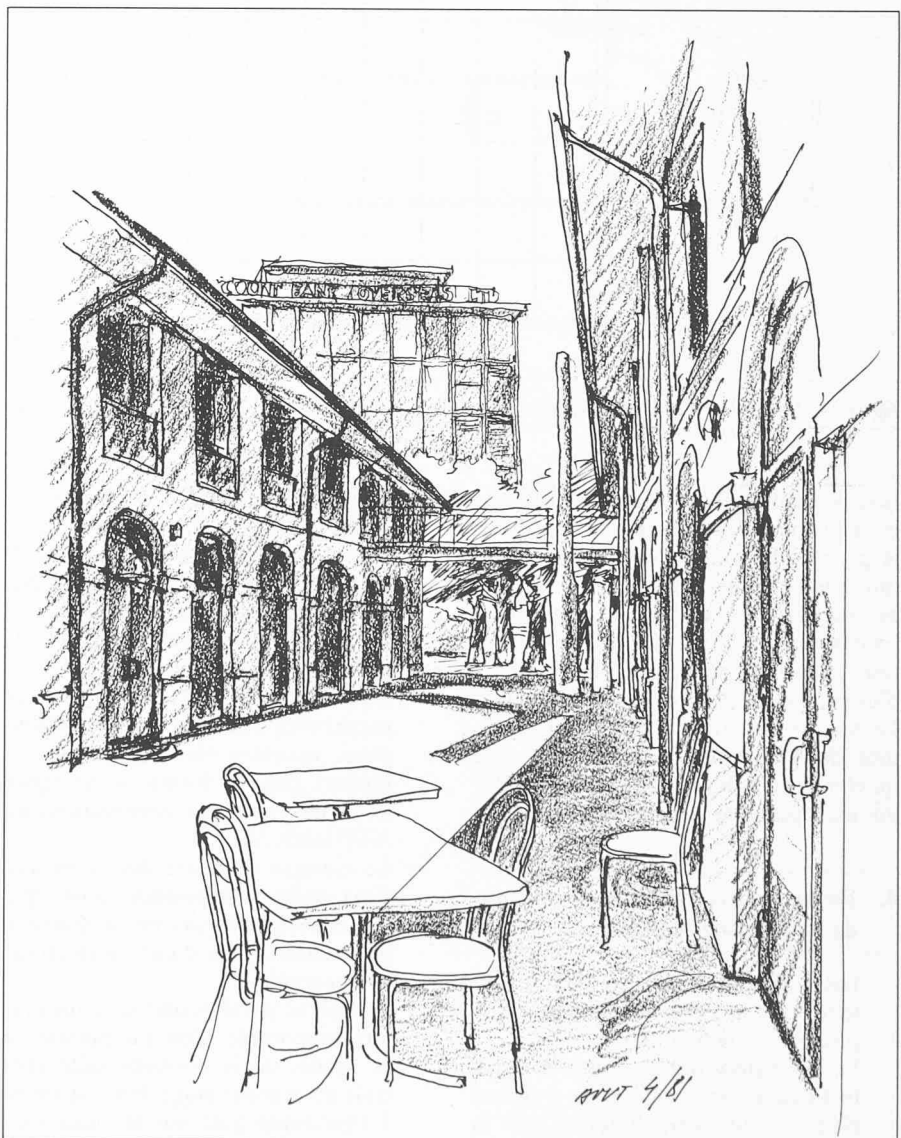


Fig. 5. — Etat actuel des Halles: cour intérieure.

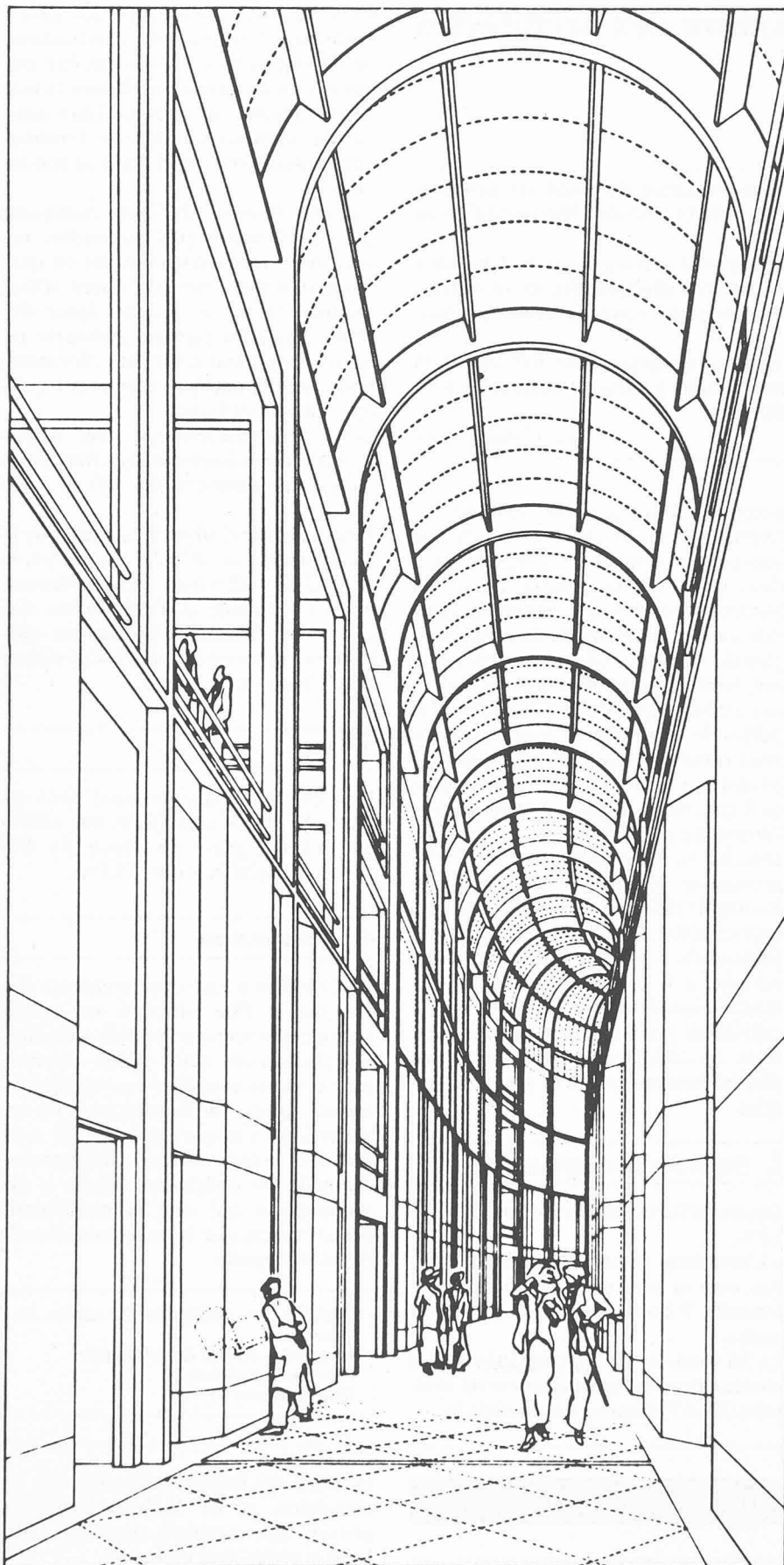


Fig. 6. — Derby Town Center, 1970, de James Stirling [6]. Un des nombreux exemples de la renaissance des passages sous verrières.

des fonctions et des espaces. Comme j'ai essayé de le démontrer, cette unité était obtenue par la galerie centrale sous verrière, solution logique et courante à cette époque. Par sa transparence et par

sa forme orientée longitudinalement, elle remplissait aussi le rôle d'un passage aboutissant sous la voûte centrale au restaurant, situé au fond, et créant un prolongement visuel accentué.

Bibliographie

- [1] PHILIPPE BOUDON: *Sur l'espace architectural*, Dunod, Paris 1971.
- [2] P. CHEMETOV ET B. MARREY: *Architectures — Paris 1848-1914*, Dunod, Paris 1980.
- [3] R. DOISNEAU ET B. DELVAILLE: *Passages et galeries du XIX^e siècle*, A.C.E. éditeur, Paris 1981.
- [4] J. F. GEIST: *Passagen — Ein Bautyp des 19. Jahrhunderts*, Prestel Verlag, Munich 1979.
- [5] BERNARD LESCAZE ET BARBARA LOCHNER: *Genève 1842-1942*, Payot, 1976.
- [6] JAMES STIRLING in *RIBA Drawings Collection*, Londres 1974.
- [7] SLOBODAN VASILJEVIĆ: *Nos anciens bâtisseurs et leur culture créative*, in Recueil des travaux sur la protection des monuments historiques, tomes VI-VII, Belgrade 1957.
- [8] SLOBODAN VASILJEVIĆ: *Détruire ou recycler*, IAS N° 15-16/80, Lausanne 1980.
- [9] SLOBODAN VASILJEVIĆ: *Architecture politicienne ou politique de l'architecture*, IAS N° 7/81, Lausanne 1981.
- [10] VIOLET-LE-DUC: *Dictionnaire raisonné de l'architecture (article Symétrie)*, V. A. Morel & Cie, Paris 1875.

Il subsiste aujourd'hui quelque 280 passages pouvant se définir comme «passages du XIX^e siècle sous verrière à ossature métallique». Citons ici la fameuse *Burlington Arcade* à Londres, la *Galleria Vittorio-Emmanuele* à Milan, les passages *Vendôme*, *Verdeau* et des *Panoramas* ainsi que la *Galerie Vivienne* à Paris, ou encore la *Galerie Louise* à Bruxelles [3], [4].

Par leur situation centrale, les Halles de l'Île présentent d'autres particularités plaçant pour la reconstruction de la galerie avec sa verrière. Les points les plus importants et les plus immédiats résident dans la lecture de l'échelle et dans l'appréhension de la destination de l'édifice par l'observateur à différentes distances.

Aussi bien vues de rives du Rhône, du pont de la Coulouvrenière que de l'Île elle-même, les Halles se situent à l'intersection de différentes perceptions optiques; elles peuvent être visualisées différemment lorsque varie l'éloignement de l'observateur.

En conclusion, voici le rôle que j'attribue à la verrière de la galerie: pour redonner une symbolique à ce point de repère et à ce lieu de rencontre de la ville, pour faciliter la lecture de l'usage spécifique que l'on veut lui assigner, il est nécessaire de réintroduire, comme accent fort, ce signe reconnu comme appartenant à un temple de l'art, qu'est la verrière.

Adresse de l'auteur:
Slobodan M. Vasiljević
Architecte SIA
Rue Monnier 5, 1206 Genève